

*Annexe au livret
d'accueil*

Tarifs 2025

Mode prestataire

	HT	TTC
TVA 5.5 % (sous réserve de justificatifs)		
Aides aux actes de la vie quotidienne	30,64€ / heure	32,32€ / heure
TVA 10 %		
Aides aux actes de la vie quotidienne	30,64€ / heure	33,70€ / heure

- Les samedis, dimanches et jours fériés sont majorés de 25% ; le 1er mai et le 25 décembre de 100%.
- Les kms effectués par l'intervenant durant l'intervention sont refacturés 0.47 € HT le km.

Le service remet gratuitement un devis personnalisé à la personne à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou à la personne qui en fait la demande.

Le prix fera l'objet d'une revalorisation annuelle dans la limite du pourcentage fixé par le Ministre de l'Economie et des Finances conformément à l'article L-347-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Conventionnements

Financier	Type de prestations
Métropole de Lyon	APA (Allocation Personnalisée d'autonomie)
Département du Rhône	PCH (Prestation de Compensation du Handicap)
Département de l'Isère	APA / PCH / Aide-ménagère au titre de l'aide sociale <i>Sous CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens)</i>
Centre Léon Bérard Soins et Santé Centre Hospitalier de Vienne	HAD (Hospitalisation à domicile)
CAS (Caisse d'Activités Sociales du personnel des Industries Electriques et Gazières)	Aide-ménagère, aide à domicile
VYV (VYV Ecoute et Solutions)	Aide à domicile et auxiliaire de vie
CNRACL (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales)	Aide-ménagère